

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Bretagne Loire
du 9 avril 2020 (visioconférence)

Présents :

Laurent BECK, Ozvan BOCHER, Marc CUGGIA, Céline FASSOT, Chloé GUILLAUME, Yannick GUILLOUX, Mathieu HATT, Michèle KERLEROUX, Gérald LE GAC, Xavier LE GOFF, Caroline LE GUINER, Anaïs LE NABEC, Yassine MALLEM, Dorian MCILROY, Marie MEZIERE, Badia M'SSASSI, Vincent SAUZEAU, Maximilian SIEBERT

Absents :

Céline CARYDIS, Jean CHAOUI, Frédéric DELALEU, Dominique LAGADIC, Laetitia POINT, Benoît-Jules YOUBICIER-SIMO

Excusés :

François HINDRE, Olivier LOREAL

Invités :

Frank BOURY, Bruno LE BIZEC, Jacques-Olivier PERS, Nathalie THÉRET, Hélène TOURIGNY

La séance s'est ouverte à 14h00, l'ordre du jour est présenté.

1. Remarques sur le CR du conseil du 20 janvier 2020, et validation

Sans remarque de la part du Conseil, le compte-rendu du Conseil du 20 janvier 2020 est validé en l'état. Il sera mis à jour sur le site internet de l'ED (https://ed-bs.doctorat-bretagne Loire.fr/fr/4_comptes-rendus-des-reunions-du-conseil).

2. Information et discussion sur le fonctionnement de l'ED dans la situation actuelle (co-vid-19), conséquences attendues et adaptations nécessaires (à la date du 9 avril 2020)

Pour Nantes, les inscriptions peuvent se faire en dématérialisé. Les formations ont été arrêtées mais plusieurs MOOCs ont été mis en place. Les CSI pouvant se faire à distance en visio conférence, leur tenue est moins affectée. Dans l'attente d'une annonce du ministère, les soutenances sont quant à elles reportées jusqu'à nouvel ordre.

Pour Brest, même situation, l'Université étant fermée, les thèses sont reportées.

Pour Rennes : Idem mais l'ordonnance du 27 mars 2020 indique que l'on peut mettre en place une soutenance dématérialisée dans des cas exceptionnels (par exemple si la soutenance de thèse conditionne une embauche imminente)

Pour Angers, aucune consigne particulière, donc report des soutenances.

Cette situation est susceptible d'évoluer en fonction des directives qui seront reçues du ministère.

3. Concours de l'ED 2020 (commission recherche) : point sur les sujets déposés, les contrats doctoraux par site, les jurys, l'organisation, le calendrier

Sujets déposés :

Angers : 17 sujets déposés - 4 contrats doctoraux d'établissement (CDE) + 1 allocation président

Brest : 15 sujets – 7 CDE.

Rennes : 19 sujets et (4 fléchés allocation président) - 10,5 CDE + 4 allocations président

Nantes : 51 sujets – 13 CDE dont 1 fléché

La phase de collecte de candidatures est commencée avec date limite au 4 juin. Les jurés de concours sont au complet.

Discussion sur la divulgation de la composition des jurys : il est décidé que cette publication se fera qu'au dernier moment, vers la mi-juin, pour éviter d'éventuelles pressions extérieures sur les membres du jury.

Discussion sur le report des dates du concours : celles-ci sont maintenues pour le moment mais pourront être reportées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Il est décidé que pour s'adapter à cette évolution, un Conseil extraordinaire se tiendra mi-mai pour statuer sur les conditions et le calendrier du concours.

4. Validation des candidatures aux AO FRM "contrats doctoraux" et "prix Béziat-Rouanet" (commission recherche)

2 contrats doctoraux FRM à faire remonter et 1 dossier Prix de thèse en cardiologie Béziat-Rouanet. Nous avons reçus 14 candidatures de très haut niveau. La commission recherche a pu faire une sélection dans un délai très restreint. Les résultats sont étudiés et les décisions sont prises. Les noms des candidats vont être remontés à la FRM dès le lendemain, vendredi 10 avril. Les candidats non sélectionnés seront également informés.

5. Sollicitation du Conseil pour une dérogation d'inscription en thèse sans M2

Présentation par le Directeur d'un dossier d'une vétérinaire de 37 ans sans Master 2 mais une expérience très valorisante et son projet de recherche est en parfaite relation avec son expérience. Le CSS de Nantes a donné un avis très favorable à cette de-

mande, le conseil suit leur avis, son inscription est donc acceptée par les membres du conseil.

6. Rappel du calendrier des contrats doctoraux handicap

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation propose 25 contrats doctoraux en France pour des personnes en situation de handicap.

Le calendrier est le suivant :

Mercredi 4 mars 2020 - midi : ouverture de l'application

Vendredi 24 avril 2020 : date limite de dépôt du dossier à l'école doctorale

Mercredi 6 mai 2020 – 12h : fermeture de l'application (date limite dépôt dossier)*

Jeudi 11 juin 2020 : réunion du comité doctorat handicap

A partir du jeudi 18 juin 2020 : transmission des résultats

A ce jour, il y a 1 dossier en cours à Nantes et 1 dossier à Rennes.

**(Edit au 6 mai 2020 : la date limite de dépôt du dossier est reportée au 26 mai 12h)*

7. Point Commission Suivi des thèses et Formation

La dernière réunion s'est déroulée le 14 février 2020. Un retour sur les CSI est positif sur les différents sites, la procédure est désormais bonne et il n'est pas d'actualité d'en changer les modalités.

Les bourses de mobilité nationale vont être mises en place tout comme ce qui existe déjà pour les mobilités internationales. Les modalités de cet appel sont les suivantes : justification de la demande par un texte de 10 lignes, être en adéquation avec le plan de formation et le projet de recherche et un financement de 50% maximum du budget demandé avec une valeur plafond de 500 €. 2 campagnes à venir, une à l'automne et une au printemps.

Il avait été prévu de créer un catalogue des formations pour les étudiants, donnant ainsi plus de visibilité sur les formations proposées. La problématique étant que chaque projet de thèse est différent et les besoins en formation pour les doctorants ne sont pas les mêmes. Il est proposé de créer un groupe privé sur un réseau social académique de type « LinkedIn » géré par les différentes associations des doctorants pour agréger ces informations et les partager.

Il est discuté de l'opportunité de proposer une formation des directeurs de thèse à l'encadrement d'un étudiant en thèse. A Rennes, ce programme est déjà mis en place et rencontre un vif succès. Les autres sites pourraient s'en inspirer.

Une discussion s'engage sur les MOOCs et leur nombre limité à 2 dans la validation des 100h de formation à effectuer durant la thèse. En raison des contraintes sanitaires

actuelles et des formations en présentiel annulées, le nombre de MOOCs à valider par les membres des CSI peut tout à fait être augmenté.

8. Appels à mobilité internationale courte et longue (commission international)

Retour sur les appels à mobilité. Pour l'appel à mobilité courte, il a été convenu de décaler l'aide allouée pour les congrès reportés, au vu du contexte sanitaire. Le second appel à mobilité longue durée va également être repoussé avec un retour des dossiers fin juin au lieu de fin avril.

9. Journées scientifiques de l'ED 2020 (commission communication)

Le comité organisateur des prochaines Journées Scientifiques commence à se former avec 4 candidatures dont 1 à Nantes, 2 sur Angers et 1 à Oniris. Ce sont des candidats de 1^{ère} année, il faudrait plus de candidatures de 2^{ème} et 3^{ème} années mais aussi des candidats du site de Nantes puisque ces JS seront organisées en décembre 2020 à Nantes. Il est vrai qu'il n'y a plus de doctorants dans les commissions, notamment dans la commission communication.

Pour l'appel à manifestations scientifiques, les critères de recevabilité peuvent être revus, ne pas garder les manifestations organisées par les doctorants BS sur un public uniquement BS.

10. Point sur les enveloppes budgétaires de l'ED

Le budget est présenté avec les différentes enveloppes allouées par type de dépenses. Nous n'avons pas encore la dotation de l'EDD à ce jour, nous fonctionnons donc actuellement avec le report de l'année précédente.

Les services de traduction ont été estimés à 2500 € mais cette somme n'a pas encore été utilisée.

L'état du budget permet d'envisager une dotation plus importante pour les associations des étudiants, sous-tendue à la présentation par ceux-ci des actions qu'ils envisagent et d'une présentation du bilan de cette action en fin d'année.

11. Actualité de l'Ecole des Docteurs

Le nom de domaine des sites liés à l'ex UBL a changé, passant de u-bretagneloire.fr pour devenir doctorat-bretagneloire.fr. Idem pour les logo des ED. Tous les documents comme les couvertures de thèse sont en cours de modification avec ce nouveau logo.

Les Doctoriales vont essayer d'être maintenues, mais seront bien entendu repoussées. Le déploiement d'Améthis V3 est repoussé lui aussi, avec mise en production après le confinement.

Afin d'assouplir le fonctionnement des ED, l'EDD réfléchit sur la possibilité de ventiler une partie du budget des ED sur chaque site (permettant de gérer des dépenses locales).

12. Avenir des EDs : point par site

HCERES. La date limite des dépôts des dossiers d'autoévaluation des écoles doctorales et collèges doctoraux prévue au 11 septembre 2020 a été repoussée de 2 mois, au 6 novembre 2020 (mais il est préférable de faire les dépôts en amont).

Lors du prochain contrat quinquennal (2022-2026), les directions des ED évolueront :

Angers : Céline Fassot est pressentie pour remplacer Frank Boury

Brest : Jacques-Olivier Pers a présenté sa démission, un appel à candidatures est en cours

Nantes : Xavier Prieur est pressenti pour remplacer Laurent Beck

Rennes : Xavier Le Goff est pressenti pour remplacer Nathalie Théret

De plus, une structuration de la formation en Graduate School à Nantes est en cours de mise en place. Elle dépend de la validation du projet SFRI TRITON déposé par l'Université.

13. Rappel date du prochain conseil

Le prochain Conseil aura lieu le : Jeudi 2 Juillet 2020 - 14h-17h – Présentiel à Angers (si les conditions nous le permettent)

Néanmoins, un conseil exceptionnel, dû à la situation liée au covid-19, aura lieu mi-mai.

14. Questions diverses

Face à la situation actuelle, la politique de l'ED est de faire preuve de souplesse sur les formations, les CSI, les autorisations d'inscriptions et les droits de scolarité. L'ED est consciente des difficultés des doctorants mais reste disponible pour les aider au mieux, selon les cas particuliers.

Concernant les dates du concours, il faut communiquer sur le fait qu'elles sont maintenues pour le moment mais pourront être reportées, en fonction de la situation sanitaire. Le conseil exceptionnel de mi-mai pourra donner davantage de réponse à ce sujet.

Démissionnaire et assistant probablement à son dernier Conseil, Jacques-Olivier PERS remercie les membres du Conseil pour leur bonne collaboration lors de son mandat de directeur adjoint de Brest. Remerciements retournés par le Conseil.

La réunion se termine à 17h30.